de ce quartier a été la proie des flammes.

— *Errata.* — En relisant notre second article sur les *Lettres* de M. Ubicini, nous y avons relevé quelques erreurs typographiques que nous nous empressons de rectifier. La population de la Valachie est de 1.800,000 habitans, et non de 3,800,000. — Celle de la Bosnie et de l'Herzégovine est de 1.800,000, et non de 1.400,000. — Celle des musulmans dans la Turquie d'Europe est de 6,500,000, et non de 5,500,000.

SOUSCRIPTION RECUEILLIE A LA BOURSE.

PREMIÈRE LISTE des personnes qui, moyennant une offrande en faveur des pauvres, se dispensent de faire et de recevoir des visites ou d'envoyer des cartes à l'occasion du jour de l'an.

MM. De Titoff, envoyé de Russie; de Ozeroff; Madame Ozeroff; le prince Gagarine; A. Timoni; A. Ducci; le baron Théophile de Testa; le baron Molleins, ministre des Pays-Bas; Travers; Madame Travers; D. de Testa; W. N. Travers; P. Terenzio; Madame Terenzio; F. Nogués; G. Nogués; N. Privilegio; P. Zerman; le commandeur E. Targioni, ministre de Naples; G. Anderlich; C. G. Froding; A. Calleja; Dr. P. Calleja; Dr. C. Carathéodori; le chev. Pezzoni; Lahalle; M. A. Baucevich; M. Sefelder; Dr. A. Lerat; Dr. J. Spadaro; Dr. L. Mungeri; Dr. J. Misiri; le chev. Gerard de Soura, envoyé d'Espagne; A. Angeli de Radovani; F. Angeli de Radovani; G. Schreiner; comte Ludolf, Vrisera; Haymerle; I. Castelli; J. Saltani; S. V. Civina; F. Boccardo; F. J. Castelli; A. di G. Testa; S. L. Camozzi; de Testa, chargé d'affaires de Suède; le commandeur Rebello, ministre de Portugal; E. Ottoni; F. Zino; C. Graziani; R. Landerer; J. Herr; A. Sammerer; A. S-pui; G. Donizetti; A. Donizetti; Dr. F. Stoll; G. Rumler; N. E. Privilegio.

Un de nos abonnés nous prie d'insérer la note suivante en réponse à une attaque dirigée contre lui par une correspondance publiée dans la *Gazette des théâtres* de Milan. Notre impartialité nous fait un devoir d'accepter cette note dont nous laissons toute la responsabilité à son auteur, personne jouissant, du reste, de l'estime générale à Constantinople :

Il Maestro Q..... a Messere *soddisfattissimo assai.*

A chi leggesse il N° 64 della *Gazzetta dei Teatri* verrebbe facilmente sott'occhio un peregrino ed elegantissimo *vi scrivo per dirvi le pioniere nostrane del teatro di Costantinopoli.*

E se pure il fastidio non gli vincesse di procedere oltre in quella lettura, vi troverebbe narrate assai liete fortune dei *Mannadieri* e delle *Gemme*, e, con pora lode a mezza bocca degli altri cantanti, maravigliosamente esaltato il baritono Battolucci.

Innanzi tutto, messere il *corispondente della Gazzetta dei Teatri*, mi accorgo che avete fallato di ortografia : onde, comunque il mio casato consimil colla lettera G pure mi è forza pigliare, e le piglio volontieri tutte quante a mio conto, le dissonanze vigliacche, che cagiate contro il povero Maestro Q..... il quale non è nè può essere altri *fuor ch'io.*

E poi ditemi un poco, avete mai studiato grammatica? nemmen da ragazzo? se no ; con che aumo e con che fronte vi mettete a scrivere? se si ; come mai lasciavi andare a sproposti di lingua da ferne ridere un bimbo? Dove avete riposata quella mirabile locuzione *il pubblico è soddisfattissimo assai del Teatro* ? Ma sapete che quel *soddisfattissimo assai* vale un tesoro? ultreche fa mestieri avvertirvi, che al mondo non si è mai udita menzogna più menzognia di questa. Il pubblico *soddisfattissimo assai* ? Tutt'altro, tutt'altro, messere ; il peggio è che, se voi siete in Costantinopoli, avete mestito a scienza.

« La mala contenenza del pubblico si mostra apertamente, e segni non dubbi con parole e con fatti, e quegli solamente non se ne accorge chi giova di chiudere gli occhi per non vedere e gli orecchi per non udire. Ve lo dicano quanti qui sono giornali italiani e francesi, i quali, lodando la croce addosso all'Impresa, non carezzano punto gli stessi cantanti, in ispecialità il loro distinto Baritonacci. Ragionato agli artisti, il giudizio universalmente consentito e sentito, che il tenore Palmieri ha abbastanza attitudine, se non difettasse sovente nel modo della respirazione (Caratere di bel canto) però in generale non dispiace; il tenore Perelmini si è trovato di un tubbro veramente vitrale ; della prima donna Sig. Alberti voi stesso, o messere del *soddisfattissimo assai* asserita che *la trovata un po debole* ; la Sig. Rodini, contralto, a facile figurarsi l'effetto che doveva produrre sordendo con la parte di *Gemma* (soprano sfogato) però mediante la sua buona scuola, sorpassò l'aspettativa ; del baritono Battolucci, *il distinto artista* che voi dite, *il cui successo MAI può essere dubbio* (altra gemma pretenzionisma *assai* del vostro stato) il pubblico oppone un biasimo a ciascuno degli encomi fattigli nel giornale. Veramente per riuscire eccellente in qual si voglia arte o scienza, fa mestieri dapprima averne sortite dalla natura le ingenite disposizioni, e poi queste con lunganime perseveranza di studi aver educate. Di queste facoltà patisce difetto il Battolucci ; poichè la voce di lui, sebbene estesa, non è gran fatto aggradevole, e in ordine al canto non gli riesce mai di un po più d'anima e d'accento musicale con molti difettosi pronunzie, sicchè non dica, a ragion d'esempio, *nocchio* in luogo di *occhio*, *falice* di *felice*, etc ; gli siffatti errori di pronunzia appariscono in lui effetto di lunga consuetudine, dacchè anche non conosco mette il Q..... in vece del G..... Ora vegnamone pur finalmente alla conclusione ; la quale è questa, che il pubblico è mal contento del teatro in sommo grado, *e ne vive piagato* ; adopero pur sempre come vedete le vostre frasi, e con amorevole diligenza me ne vado raccogliendo fior da fiore in quel vaghissimo giardino della vostra scrittura. Poichè dunque su voi cada severo e giustamente condannatore il giudizio di tutta una gente, quali, di grazia, e dove sono quegli *maligni che vanno cercando discordie?* ad ogni modo *maligni* sarebbe il pubblico tutto, e conseguentemente malignao anch'esso il Maestro Q..... che forse in quella lettera, per fermo (nè vuole negarlo) ha pensato quel che tutti pensano, e detto quel che tutti dicono ; che che mi possa dar colpa, od osi vigilarmi di liberamente esprimere ciò che intorno alle cose dell'arte liberamente io sento? Quanto all'avermi a ciò posto quelle sozze ragioni che voi, messere lo *affrodite*, mi venite con bassa impudenza attribuendo, voi stesso sapete che, dicendolo, dite menzogna. A me basta sentirlo rimandarvi in gola con una solenne mentita la più che solenne calunia : non mi par degno nemmeno che le si gitti sopra una gocciola d'inchiostro per cancellarla.

« Innanzi di terminare io vi ho dato per miseri coronia un utile ammonimento ; ciò è, di non oppare più mai con quella insigne stoltezza, di che questa volta avete fatto a mala prova, sfornando la gente per purgarvi delle vostre colpane a vista cose, le quali venute palesi vi tornano in danno non picciolo, a forse, facendovene voi, non sarebbero state altrimenti fuor di qui conosciute. »

Il Maestro Q.....

Parmi les nombreux actes qui témoignent de la haute sollicitude de S. M. I. Abdul-Medjid pour la propagation des lumières, le développement et les progrès des langues dans son vaste Empire, un ; l'instruction fait depuis quelques années de remarquables progrès, nous pouvons citer le fait suivantqui est très significatif : cause des circonstances qui l'ont accompagné :

Lors du passage de S. M. I. à Smyrne, le 22 juin 1850, M. Mallouf, professeur de langues orientales et très-connu par ses ouvrages en Arabe et en Turc, eut l'honneur de faire parvenir aux pieds de S. M. I. un ouvrage sur soie et le manuscrit d'un ouvrage de sa composition en turc et en arabe, dédié à S. M. I. Le Monarque quoique pressé et déjà à bord du bateau qui partait pour la capitale où S. M. avait hâte d'arriver, daigna à l'instant même parcourir le manuscrit et le supposant qu'accompagnait, après les avoir examinés attentivement, S. M. se montra fort satisfaite et eut l'extrême bonté de faire savoir à l'auteur que ses hommages ainsi que son ouvrage avaient été agréés.

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaire; la bonté et les sentimens du Sultan sont connus. Nous nous faisons un devoir de donner place, dans les colonnes de notre journal, à la traduction littérale de la preface de cet ouvrage, qu'on lira, nous n'en doutons pas, avec intérêt.

LIVRE

DU DÉLICIEUX-VALLON

Dans les deux langues Arabe et Turque.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux :

« Louange à Dieu qui a fait la langue arabe la plus éloquente de toutes les autres langues, et qui l'a mise au rang le plus élevé; car celui qui en a une connaissance approfondie, en retirera une foule d'avantages; ses opinions, ses idées seront prépondérantes et respectées. Louange qui nous réunira à Dieu le jour où les secrets seront anéantis et les consciences découvertes.

« Enfin, Nassif fils d'Elias Mem'em el-Mallouf, implorant la bienveillance divine, dit : Dieu, dans sa bonté, a accordé à son peuple le règne du Sultan le plus grand souverain des nations, le refuge des Sultans Arabes et Persans, le conservateur du monde, le destructeur de la tyrannie et de l'oppression, qui a ouvert les cieux de la clémence sur les justes et les bons, et qui a étendu le tapis de la sécurité par ses victoires glorieuses, qui a plongé son peuple dans l'ombre du bien être et qui a répandu sur lui des torrents de justice et de bienfaits ; le *Sultan Abdul-Medjid Khan*, l'illustre empereur, l'unique de tous les temps et de tous les siècles, qui a mon règne se prolonge éternellement ; que Dieu perpétue les trésors de sa grandeur et de sa munificence et qu'il lui conserve toujours ses bah'tides glorieuses envers ceux qui espèrent en sa munificence, celui dont le peuple, dans ses jours de prospérité, a obtenu de l'affranchissement qu'il n'avait pas auparavant. Par l'abondance de ses bienfaits et de ses lumières, il a propagé les écoles des sciences et des langues et son peuple s'élèvera par son savoir au dessus des autres. Comment en serait-il autrement, quand le souverain est plein de science, de justice et de générosité, et que ses ministres respectables marchant sur les traces de leur Maître, ont commencé par ouvrir aux ignorants les portes des sciences pour les rendre instruits? Car l'on d'eux, dans le temps, a visité le collége de Smyrne où on enseigne quelques langues orientales, et nous avons eu bonheur d'entendre qu'il avait été satisfait des maîtres et des élèves. Cela vient de son grand amour et de son zèle pour encourager les professeurs et les étudiants, et de l'intérêt qu'il porte aux établissements de ce genre. C'est parce que le serviteur suit, en cela la volonté de son seigneur et imite son exemple. — Que la Providence daigne lui conserver ses ministres comme les rayons autour du soleil !

« C'est pour ce motif que l'amour patriotique m'a engagé à composer cet ouvrage, avec l'aide du Très Haut. Ce livre, quoique peu volumineux pourra être d'une grande utilité pour l'enseignement. Il contient plusieurs chapitres sur la morale; en outre, sur les verbes réguliers et irréguliers depuis le verbe trilitère jusqu'à celui qui a quatre lettres radicales, avec tout ce qu'il faut pour leur conjugaison, ainsi qu'un vocabulaire contenant tous les mots usuels. J'ai ajouté à la fin de ce livre, un recueil d'anciens proverbes arabes, des maximes et des pensées morales, et j'ai complété par chacune que j'ai composé sur le premier qui a paru en langue arabe et qui a donné naissance à la poésie. J'explique comment cette belle langue a dégénéré aujourd'hui, excepté chez un petit nombre d'individus qui en ont maintenu la pureté primitive : le titre du livre est LE DÉLICIEUX VALLON EN ARABE ET TURC. J'espère, en quelque temps, pouvoir le traduire (tout) en langue Persane, qui est une des langues célébres ; car celui qui connaît les trois langues sera partout reçu avec considération, et c'est pour cela que le proverbe a dit : *L'arabe est le premier, le Turc est science et le Persan est sucre.*

« Je prie le Seigneur que ce livre puisse profiter à ceux qui étudient, implore sa protection divine, et je réclame l'indulgence des savants. Mon espérance est en Dieu qui d'abandonne jamais les serviteur fidèles. »

A tout ce qu'on vient de lire nous nous faisons un plaisir d'ajouter la liste des ouvrages de M. Mallouf, dont le *Journal de Constantinople* a parlé et rendu compte dans différentes occasions ; les voici :

1° Dictionnaire de poche français-turc, dédié à S. A. le grand-Vézir Reclid pacha, le 20 octobre 1849 ;

2° *Revzet-uz schiyet*, ouvrage en arabe et en turc dédié à S. M. I. le Sultan Abdul-Medjid, le 22 juin 1850 ;

3° La traduction du français en turc des historiettes et contes à l'usage de la jeunesse, publication faite sous les auspices de S. A. Fethi pacha, grand-maître d'artillerie, le 26 décembre 1850 ;

4° Abrégé de Géographie en français, dédié aux membres de l'Académie ottomane des Sciences et Belles Lettres de Constantinople, le 8 septembre 1851 ;

5° La traduction en arabe du livre turc-persan intitulé *farieg tekellouem rigaleg* ou guide de la conversation en Persan ; id.

6° Alphabet arabe turc et persan ;

7° Exercices pour faciliter l'étude de la langue turque ;

8° La clef de la langue turque, ouvrage lithographié de 28 pages ;

9° La traduction en français de certaines plaisanteries de *Nasr-ed-din-khodja* avec le texte turc ;

10° Dialogues en arabe vulgaire avec la traduction turque ;

11° id. avec la traduction française ;

12° Nouveau recueil de phrases et de dialogues familiers en français et en turc ;

13° Manuel épistolaire turc, style relevé avec le commentaire en langue vulgaire ; ouvrage d'environ 200 pages, contenant un grand nombre de lettres employées dans l'usage ordinaire de la vie et une foule de phrases usitées dans les bons discours.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.

(Londres, 6 décembre.)

Un *meeting* a eu lieu à Birmingham pour examiner la marche que le gouvernement anglais a à suivre eu égard à la révolution de France. Le *meeting* se composait d'ouvriers et était très nombreux. A huit heures, M. Beddoes a été appelé au fauteuil; il a ouvert la séance en disant que la réunion avait pour objet d'examiner la crise importante qui venait d'avoir lieu. Tel est maintenant, a-t-il dit, l'état de l'Europe, que personne ne peut prévoir les événemens une heure d'avance et qu'il est devenu nécessaire de nous entendre sur ce qu'il faut faire. Je crois fermement que la doctrine de non-intervention doit être strictement observée envers la France.

M. Davis propose la résolution suivante:

« L'opinion du *meeting* est que l'aspect actuel de l'Europe, et surtout les convictions de la France, exigent que tout ami de la liberté proclame et défende la sainte inviolabilité de tous les Etats souverains. »

La résolution, appuyée par M. Dolsel, est adoptée à l'unanimité.

M. Rawling émet, et M. Walley appuie la seconde résolution ainsi conçue :

« L'attitude menaçante des forces continentales exige du gouvernement anglais la plus grande vigilance pour conserver l'intégrité du principe de l'inviolabilité de tous les Etats étrangers. »

Cette résolution est adoptée.

La troisième, proposée par M. Brown, est aussi votée en ces termes;

« Comme il est très important que l'opinion publique se fasse connaître pour être une sauvegarde contre les usurpations des autres Etats, nous proposons respectueusement et demandons instamment qu'un *meeting* s'assemble prochainement pour adresser au gouvernement de S. M. un Mémoire, le priant de prendre les mesures les plus efficaces pour garantir à l'avenir à tous les Etats continentaux leur inviolabilité nationale et la non-intervention. »

Après quelques autres discours, le *meeting* se sépare.

ALLEMAGNE.

FRANCFORT.

On écrit de Francfort, le 8 décembre au soir :

« La Diète a repris ses travaux, interrompus pendant quelques jours par les événemens de France. Aussitôt après la réception des dépêches télégraphiques du 6, confirmant le succès des mesures du 2 décembre à Paris, M. de Thun s'était empressé de convoquer le conseil rénitent. En se rendant à cet appel, les plénipotentiaires, qui ne sont presque jamais informés d'avance de ce qu'on soumettra à leur délibération, s'attendaient, pour la plupart, à avoir à sanctionner des mesures initiatives déjà exécutées ou en voie d'exécution. Il n'en a pas été ainsi. On n'a pas non plus abordé officiellement la question française; bien que l'assemblée ait eu à décider sur une motion provoquée peut être par les résultats obtenus à Paris. L'Autriche et la Prusse ont proposé au conseil de charger la présidence de la Diète de rédiger, au nom des représentans de la Confédération germanique, et d'adresser au général de Saint-James une protestation concernant l'extrême longanimité du gouvernement anglais au sujet de l'inqualifiable conduite des réfugés politiques résidant à Londres. Cette motion a été adoptée par 12 voix sur 17; la Sardaigne et deux parties de Vienne. Les autres, dont le Hanovre, ont, dit-on, sur le point d'être envoyés de Berlin, de St-Pétersbourg, de Berlin, de Naples et de Rome.

(SAXE, *6 décembre.*)

Aujourd'hui, S. M. le roi a fait en personne l'ouverture des Etats en prononçant un discours dans lequel nous avons remarqué le passage suivant concernant l'affaire du Zollverein :

« Convaincu que l'union douanière se maintiendrait en se développant sur la base des intérêts réunis de tous, j'ai reçu avec confiance les explications dont le gouvernement prussien a accompagné l'invitation qu'il a adressée aux Etats de l'union, d'ouvrir de nouvelles négociations, et j'y ai répondu de même.

J'ai vu avec plaisir que le gouvernement prussien se proposait, en réorganisant le Zollverein, d'arriver ultérieurement à une union douanière de tous les Etats allemands. C'est pourquoi j'ai vu avec le même plaisir les mesures prises par le gouvernement autrichien pour réaliser cette idée. »

HANOVRE.

Le gouvernement de Hanovre a embrassé ouvertement la cause de la flotte allemande, en déclarant qu'il désire que des délégués des Etats de l'Allemagne du Nord s'assemblent à Hanovre pour délibérer avec le ministère sur les moyens à employer pour la conserva ion de cette flotte. Il ajoute que dans le cas même où les grandes puissances allemandes voudraient abandonner la flotte allemande, il continuerait à la maintenir. Les délibérations sur ce point sont déjà commencées.

ITALIE.

PIÉMONT.

(Turin, 6 décembre.)

Le 5, à la Chambre des Députés, les graves nouvelles de France arrivées le matin à Turin préoccupaient naturellement tous les députés réunis, en plus grand nombre qu'à l'ordinaire. Les cercles formés, les conversations particulières, les journaux qu'on se passait de main en main, démontraient clairement que l'attention ne se portait pas sur les questions à l'ordre du jour. Aussi la discussion a-t-elle été languissante.

Le Sénat a terminé la discussion qui durait depuis quatre jours, sur l'état de la sûreté publique en Sardaigne et sur les moyens de l'améliorer.

La question s'est terminée par l'adoption d'un ordre du jour de M. Siccardi, ainsi conçu :

« Le Sénat, après avoir entendu les interpellations et les déclarations du ministère, et dans la confiance que ce dernier adoptera les mesures les plus propres à assurer la tranquillité publique en Sardaigne, passe à l'ordre du jour. »

Les besoins de l'île ont été clairement expliqués ; nous espérons que le remède sera, non seulement promis, mais effectué.

On lit dans le *Risorgimento* du 6 décembre au sujet des derniers événemens de France :

« Quel résultat pouvaient amener les faits politiques antécédens? On n'en pouvait prévoir d'autres que celui qu'annoncent les journaux d'aujourd'hui, non qu'il n'y eût d'autres moyens de protéger la France; mais dans les circonstances de fait où se trouvaient l'Assemblée d'une part, Louis-Napoléon de l'autre, dans la disposition générale des esprits en France, la solution la plus prochaine et la plus probable était celle qui a eu lieu. Bien des gens l'indiquaient à voix basse; certains indices récens l'annonçaient hautement. »

D'après des lettres de Turin, en date du 7 décembre, le gouvernement sarde serait tombé d'accord avec le Saint-Siége et le concordat serait conclu.

ESPAGNE.

(Madrid, le 5 décembre.)

La chambre des Députés a tenu séance le 7. A l'ouverture de la séance, le président du conseil est à sa place. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, M. Bravo Murillo lit une dépêche télégraphique de Paris, en date du 2 décembre, annonçant la dissolution de l'Assemblée Nationale, etc.

Cette lecture est écoutée avec une vive émotion par la Chambre.

Le président du conseil donne en peu de mots à la Chambre l'assurance que, quels que soient les événemens qui arrivent en France, rien ne peut en Espagne menacer ni le trône, ni les institutions nationales, ni l'ordre public.

AMÉRIQUE.

On lit dans le *Morning Chronicle* :

« Le navire de S. M. le *Fly*, parti de Rio-Janeiro le 22 octobre, apporte les correspondances de Montevideo du 12 de même mois. Le siége de Montevideo était fini; Oribe avait capitulé. Les troupes argentines étaient jointes à Urquiza. Sur le territoire de la république orientale de l'Uruguay, pas un homme n'obéit aux ordres de Oribe. Le gouvernement, les forces victorieuses de Urquiza vont être dirigées contre Rosas à Buenos-Ayres. Les actes d'Oribe (aux termes de la capitulation) pendant les huit années et demie de son usurpation du territoire et du commandement de l'armée argentine, seront considérés comme nuls par le gouvernement oriental, à l'exception des concessions de maisons, de terrains, etc; ces concessions sont annulées. Son administration financière sera confirmée. Les marchandises à l'entrepôt de Buenos-Ayres transportées à la douane de Montevideo; celles remises à l'entrepôt ou transportées avant payé les droits. Le port de Buenos-Ayres abandonné; aucun bâtiment n'y fait de déchargement depuis la nouvelle de la capitulation; le commerce est transféré à Montevideo.

« Oribe restera, quant à présent, à Montevideo, sa liberté personnelle étant garantie par les généraux Urquiza et Garzon. Les autres officiers argentins ont été reçus à bord de la corvette *Tweed*, à l'ancre en vue du port. La position de l'amiral anglais a été gravement compromise par le peu de modération du commandant de la *Tweed*. Contrairement aux ordres donnés, lord Francis J. Russell a débarqué une force armée à Buenos pour protéger l'embarquement des officiers argentins. Cette malheureuse mesure a été prise avant la cessation des hostilités entre les parties belligérantes.

« Cabrera, qui avait été soudoyé pour assassiner D. Florencio Varela, éditeur du *Comercio de la Plata*, a été fait prisonnier. Il recevra le châtiment de ses crimes.

« Les fêtes de Montevideo devaient durer de 8 au 13 octobre. »

BULLETIN COMMERCIAL.

CHANGES DE SMYRNE.

26 DÉCEMBRE 1851.

Londres.	114	114 1/4
Marseille	181	182
Trieste.	360	362
Hollande	—	—
Constantinople	au pair.	

CHANGES DE VIENNE DU 15 DÉCEMBRE.

Amsterdam . . . . m/.	—	—
Hambourg	185	1/2
Augusta Uso	125	—
Bucarest	250	—
Constantinople	—	—
Francfort. s/ M. . m/.	124	3/4
Gênes.	—	—
Livourne.	122	1/2
Londres	12	26
Marseille	148	3/4
Milan.	125	3/4
Paris.	148	3/4
Trieste 3	7	0/0
Emprunt Lomb. Ven.	—	—
Sequin impérial.	3a	3/4
Pièces de 20 fr.	10	7
Souverains d'or.	17	3a
Pièces de 20 kreutz.	26	1/2
Actions de la Banque.	—	—

BOURSE du 16, 1 h. 1/2 sp[m.

Sequins imp	128 1/2	29
Pièces de 20 fr.	9 52	44
Souverains d'or.	17 10	22
Londres	12 25	18
Agio de l'argent	23 1/2	—
Actions de la Banque.	1215	1216

Odessa, le 22 décembre.

Il n'est arrivé qu'une demi-douzaine de navires. Les événemens politiques de la France ont considérablement affecté notre marché aux frêts; la demande pour tonnage est beaucoup moins animée, malgré que des navires ne peuvent être obtenus à des prix plus réduits et que le temps continue à être doux, pour charger.

Voici la note des affrètements effectués pendant cette décade :

Un anglais de 339 ton. à schel. 70 par tonneau de suif pour le Continent.

Un hollandais de 1,400 quart. à 75 id.

Un grec de 1,400 quart. et 27 1/2 sous par sac pour Livourne.

Un anglais de 271 ton. à schel. 65 par tonneau de suif pour Marseille.

Un anglais, attendu de Constantinople, de 247 ton. à schel. 57 1/2 par tonneau de suif pour le Royaume-Uni.

Il reste très peu de navires disponibles dans le port, l'on demande 60 s. pour les ports du Nord du Continent et l'on n'offre que 60 s. pour un navire AI d'environ 2,500 quarters et le même taux peut être coté pour des navires en route de Constantinople.

Marseille, 5 Décembre.

La semaine écoulée a été marquée par une interruption subite dans les transactions commerciales à la suite des graves événements politiques dont la capitale est le théâtre en ce moment. Le local de la Bourse était occupé militairement et un ordre maintien de la tranquillité publique, nous n'avons pu recueillir tous les renseignements nécessaires pour publier une revue complète de tous nos articles de commerce. Toutefois, nous sommes en mesure de donner un compte-rendu de la position des marchandises qui jouent actuellement le principal rôle sur notre place, et des affaires auxquelles elles ont pu donner lieu dans le courant de ces huit jours.

Sucres bruts.— Rien de changé dans la situation des sucres bruts en général. Le calme qui régne sur les marchés du Nord se fait sentir également sur les affaires qui alimente ses travaux en puisant dans ses magasins assez bien approvisionnés.

Sucres terrés.— Les sucres Havane ont eu le placement de 85 caisses blond qualité ordinaire à fr. 27 les 50 kil ; entrepôt.

Sucres raffinés.— En absence d'affaires tant à l'entrepôt qu'à la consommation, les cours sont cotés nominalement :

	Les 50 kil. ent.	
papier, 7 o/o fr.	33 50	34 50
nus, ...	34 50	35 —
cassés, ...	34 1/2 —	34 50
bâtardes et tapés, . . .	34 1/2 —	— —
pilés, ...	36 —	— —

Les produits de consommation n'ont pas varié ; les pains nus valent fr. 77 a 77 50, et les bâtardes blanches fr. 74 a 74 50.

Cafés. — Les sortes d'Haiti ont fourni cette semaine le principal contingent aux opérations. Il s'en est débouché 1200 sacs au débarquement à fr. 52 les 50 kilog., entrepôt avec escompte et terme.

Dans les Brésil, il s'est fait 400 sacs Rio triage à fr. 31.

En arrivage, nous avons en 1531 sacs par *Adolphe*, venant de Jaeme.

Graines oléagineuses. — Nous n'avons dans cette histoire aucune affaire à signaler ; le plus grand calme règne sur place et les prix restent toujours les mêmes.

Huiles comestibles. — La dernière huitaine a été inactive sous le rapport des opérations. Cette absence d'affaires est la conséquence momentanée de la grande rareté de marchandise. Du reste, la position est en faveur de l'article.

Huiles lampantes. — Les achats en lampantes